



Coralie De Roo © CNPF

NOVEMBRE 2024

N°25

La revue des propriétaires privés

CNPF Occitanie

Dossier :  
Projet ENRICHIRR

# Parlons Forêts



■ ÉDITORIAL	2
■ BROCHURE ARCHÉOLOGIE	3
■ INCENDIES EN OCCITANIE	4
■ DOSSIER Projet ENRICHIR	5
■ TROIS CHÊNES OCCITANS...	9
■ MARCHÉ DU BOIS EN OCCITANIE	10
■ BRÈVES	12

CRPF - 7 Chemin de la Lacade  
31320 AUZEVILLE-TOLOSANE  
Tél. 05 61 75 42 00  
<https://occitanie.cnpf.fr>

**Directeur de la publication :**  
Amaury de Galard

**Comité de rédaction :**  
Élise Buchet, Yann Clément,  
Jean-Michel d'Orazio, Bruno Gallion,  
Johann Hübelé, Florian Prudhomme,  
Loïc Molines.

**Rédaction :** Loïc Molines

**Mise en page :** Patricia Ortiz

**Impression :** Imp'Act  
5911 Route du Frouzet  
ZAE les Hautes Garrigues  
34380 Saint-Martin-de-Londres  
Tél. : 04 67 02 99 89

**ISSN :** 3039-6824

**Dépôt légal :** date de parution

**Abonnement :** gratuit sur demande

**Ont collaboré à ce numéro :**

Christine Boyer, Émilie Cambou-Mesnard,  
Jean-Christophe Chaballier,  
Coralie De Roo, Mickaël Elvira,  
Éric Lacombe, Francis Mathieu,  
Pascal Mathieu, Olivier Picard,  
Thomas Teissandier.

Revue imprimée sur papier certifié :



# EDITO

## Forestiers, face au déséquilibre sylvo-cynégétique, la balle est dans votre camp !

Sous ce vocable savant, se niche une réalité subie par de nombreux forestiers publics et privés : des populations de cervidés trop abondantes, mal contrôlées par les chasseurs - souvent débordés -, détruisent de jeunes régénérations, ou des plantations en obérant la qualité des futures forêts. Pour certaines d'entre elles, ce sont des années perdues et un manque à gagner qui s'accroît chaque jour un peu plus.

Cette situation est d'autant plus préoccupante que les arbres souffrent des sécheresses successives, des attaques de ravageurs et maladies qui se développent à la faveur des températures plus chaudes. À cela s'ajoute le nécessaire renouvellement des forêts arrivées à maturité, ou dépérissantes... après leur récolte.

Que peut-on faire ? La régulation des populations de cervidés contrairement au changement climatique peut se résoudre par la bonne volonté des humains que nous sommes. En effet, les plans de chasse peuvent être renforcés, réalisés, et sur quelques années, les populations pourront baisser.

**Les forestiers ont besoin des chasseurs** pour réguler les populations de cervidés, et cibler les tirs sur les périmètres de renouvellement des forêts. Pour cela, il est nécessaire que forestiers et chasseurs se connaissent, échangent sur les zones prioritaires et s'organisent autour d'un objectif commun. C'est l'objet des sites de dialogue mis en place en Occitanie, à titre d'exemples.

Pour y parvenir, il s'agit que les forestiers, propriétaires, gestionnaires fassent connaître leurs projets de reboisement, de régénération auprès des chasseurs de leur commune.

Si besoin, une plateforme de saisie des projets est accessible. Toutes ces données seront autant d'arguments pour discuter du niveau des plans de chasse à réaliser dans l'année.

L'autre élément important à connaître et faire connaître est le niveau des dégâts des cervidés sur les arbres, plantations ou régénérations. Là aussi, les forestiers doivent remonter les informations des dégâts subis, afin de les quantifier.

**Informez vos représentants qui siègent dans les commissions départementales** (CDCFS) via le CNPF ou le syndicat départemental Fransylva, afin qu'ils puissent argumenter sur le besoin d'améliorer la situation, et qu'un contrôle de l'État soit mené. Dans de nombreux cas, des aides publiques sont mobilisées pour reboiser ou régénérer. Ne les rendons pas improductives !

**L'atteinte de cet équilibre est donc bien l'affaire des forestiers.** Elle doit permettre une cohabitation harmonieuse entre populations animales et forêts productrices de bois, pourvoyeuses de services, stockeuses de carbone...

La balle est dans votre camp !

Olivier PICARD,  
Directeur du CRPF Occitanie

Charbonnières récentes - commune d'Arbas (31)



### LES FORÊTS SONT DES LIEUX DE MÉMOIRE

Les sols forestiers sont, par rapport aux terres agricoles actuelles, peu perturbés par les activités humaines. À ce titre, les forêts sont donc des sites privilégiés pour retrouver les traces presque intactes que nos ancêtres ont laissées derrière eux. Observer ces vestiges nous permet de comprendre l'impact de ces activités sur l'environnement et la transformation des paysages au cours des siècles. Leur origine explique aussi souvent l'état actuel des peuplements. Par exemple, suite aux déprises agricoles du XX<sup>e</sup> siècle, de nouvelles futaies peuplées d'essences pionnières sont apparues. Ailleurs, des peuplements particulièrement bienvenants bénéficient en fait d'une fertilité accrue liée à des cultures anciennes.

« En Europe, il n'existe plus de forêt primaire : la totalité des espaces forestiers actuels est le résultat des interactions entre les sociétés humaines et leur environnement. » (cf. brochure).

### DES VESTIGES SOUVENT DISCRETS ET FRAGILES

Les vestiges rencontrés en forêt sont très variés : traces d'exploitation des ressources naturelles (carrières, plateformes charbonnières), vestiges d'habitat (cabanes, souterrains), d'activités pastorales et agricoles (enclos, terrasses de cultures), ou de rites funéraires (dolmens, menhirs). Quelle est leur valeur ? Un archéologue des Monts de Lacaune me confiait « Quand j'étais jeune, j'avais inventorié de nombreuses roches gravées, mais je ne les trouve plus, les forestiers sont passés par là ». Il faisait référence aux travaux de plantations réalisées dans le cadre du Fonds Forestier National. Cela montre combien il est facile de détruire des vestiges si on ne sait pas les repérer. Le couvert forestier, l'humus, les tapis de graminées ou de mousses les dissimulent souvent. Apprendre à les déceler et mettre en place une signalisation lorsque des travaux sont réalisés permet de les sauvegarder, car, lorsqu'ils sont détruits, c'est pour toujours. Leur protection incombe au propriétaire du terrain, mais au-delà de cette exigence législative, c'est un patrimoine parfois unique qui peut disparaître. C'est une des raisons qui nous ont poussés, archéologues et forestiers, à rédiger cette brochure.

## Vestiges archéologiques en forêt : un patrimoine fragile

Aujourd'hui vous recevez avec votre journal préféré une brochure un peu particulière. Le lien entre les forêts et l'archéologie peut, en effet, ne pas paraître évident. Pourtant il est bien rare que celles-ci ne recèlent pas des vestiges d'activités passées. Nombre de ces indices peuvent, au premier abord, paraître banaux : murets, cabanes de pierre, ruines d'anciennes fermes... D'autres sont plus intrigants : pierres gravées, cavités...

### INTÉGRER PROTECTION ET GESTION FORESTIÈRE

« Pour un propriétaire forestier, privé ou public, la présence de vestiges archéologiques dans sa forêt est une source de fierté mais aussi d'inquiétudes : comment les identifier ? Comment réaliser les travaux nécessaires à la gestion sans les dégrader ? » (cf. brochure).

Dans certains territoires comme le Parc naturel régional du Haut-Languedoc, un diagnostic archéologique préalable à la réalisation du Plan Simple de Gestion peut être financé de la même façon que le diagnostic environnemental. Ce travail précieux réalisé avec des archéologues locaux est le meilleur moyen de connaître précisément votre patrimoine et d'intégrer les préconisations de préservation dans la programmation des travaux. L'objectif n'est pas de restreindre les coupes de bois. Protection du patrimoine et exploitation forestière sont compatibles en prenant quelques précautions, que la brochure décrit. Le tracé d'une piste peut par exemple être décalé de quelques dizaines de mètres pour épargner un site intéressant. Par contre, la prospection et la fouille de sites archéologiques, même sur vos terrains, sont soumises à autorisation de l'État. L'utilisation d'un détecteur de métaux l'est aussi.

Cette brochure vous montre comment repérer les indices de présence de vestiges, grâce à des exemples. Elle vous indique également la marche à suivre en cas de découverte fortuite.

Pascal Mathieu, CRPF Occitanie



Ruchers troncs à Conques (12)

# Incendies en Occitanie : bilan de l'année 2024

En lien avec les évolutions climatiques à l'œuvre, il arrive que des épisodes de sécheresse et/ou de fortes températures durent de plus en plus. Avec ces manifestations, les risques incendie sont susceptibles de s'accroître et nos massifs forestiers pourraient en subir les conséquences.

Découvrez le bilan de l'année 2024 en termes d'incendies en région Occitanie et les premières actions à conduire en cas d'incendie subi.

## 2024, une année aux résultats plutôt positifs au niveau national ; c'est plus contrasté en Occitanie

Au niveau national, le bilan à fin août était nettement inférieur aux moyennes connues : - 30% en nombre de feux et de l'ordre de - 60% en surface brûlée. Dit autrement, non seulement il y a eu moins de feux que d'habitude, mais en plus, ils étaient de plus faible surface.

En région, l'année écoulée s'achève sur une note mitigée. Grâce aux précipitations abondantes et globalement bien réparties au cours des différentes saisons (à l'exception du département des Pyrénées-Orientales qui a encore souffert de sécheresses prononcées), la végétation a été, dans l'ensemble, moins sensible au risque incendie. Malgré tout, la région Occitanie a de nouveau payé un tribut significatif sur l'autel des feux de forêt avec plus de 1 400 hectares brûlés (cf détail ci-contre).

### Bilan quantitatif 2024 des feux de plus de 20 hectares en Occitanie :

Source : Bilan des feux de forêt ONF-DFCI - Septembre 2024

19 feux de forêt pour 1 422 hectares

#### Départements touchés :

- Ariège (4 feux - 260 ha)
- Aude (3 feux - 159 ha)
- Hérault (7 feux - 577 ha soit environ 40 % du total)
- Lozère (2 feux - 100 ha)
- Hautes-Pyrénées (1 feu - 67 ha)
- Pyrénées-Orientales (2 feux - 259 ha)

## Gigean, le plus gros feu en Occitanie en 2024

Cette année, le triste record revient à l'Hérault, département le plus touché avec 7 feux de forêt de plus de 20 hectares pour un total de 577 hectares soit près de 40 % de la surface forestière incendiée en région. Le feu le plus important a été enregistré sur la commune de Gigean, toujours dans l'Hérault avec près de 310 hectares brûlés. Le 18 août, l'incendie a éclaté hors forêt au Nord-Ouest du massif de la Gardiole. Une forte tramontane a guidé et favorisé la propagation de l'incendie vers le massif. Dans la partie plane, le feu est plutôt resté en sous-étage, sans monter en cime. Au contact de la pente et d'une végétation plus combustible (Chêne kermès), la vitesse de propagation et l'intensité de l'incendie ont augmenté. L'incendie a alors traversé le massif de la Gardiole de part en part, montant en cime dans les rares peuplements de pins. L'incendie a été stoppé aux portes de la commune de Frontignan, notamment au contact des vignes.

- Effectuer les **travaux de sécurisation** des habitations, des voies publiques. Se rapprocher de la Mairie.

Par la suite, des étapes d'exploitation des bois brûlés et parfois de reconstitution peuvent être envisagées. Dans tous les cas, il est toujours préférable de réaliser un diagnostic des surfaces incendiées, afin de déterminer l'intensité du feu ou encore la dynamique de végétation en cours. Votre gestionnaire ou les conseillers du CRPF peuvent vous accompagner dans ces démarches.

Loïc MOLINES avec l'appui de  
Émilie CAMBOU-MESNARD et Thomas TEISSANDIER  
référénts DFCI au CRPF Occitanie



Thomas Teissandier © CNPF

## Que faire après un incendie ?

Après un évènement aussi brutal, le choc émotionnel passé, il est nécessaire de se concentrer sur les urgences, à savoir :

- Entamer des **démarches juridiques** : dépôt de plainte contre « X » avec intention de poursuivre auprès de la gendarmerie.
- Prévenir son assurance « Responsabilité civile forestière » afin de déclencher la garantie « Recours contre les tiers » et l'assistance juridique prévue.
- Contactez son assurance forestière couvrant les dommages liés aux incendies, si souscrite.
- Contactez sa Mairie et le CRPF (05-61-75-42-50) pour se faire connaître si vous désirez participer à des opérations groupées, mais aussi signifier votre accord en cas de travaux de sécurisation réalisés par les pouvoirs publics.

# ENRICHIRR

un projet pour mieux cerner la technique des enrichissements en sylviculture mélangée à couvert continu<sup>1</sup>

Partenaires :



Financeurs :



Coralie De Roo © CNPF

Enrichissement ponctuel dans une clairière

Les pratiques de gestion forestière actuelles doivent intégrer les défis imposés par le changement climatique : gestion des dépérissements, tentatives d'anticipation ou encore stratégies d'adaptation des forêts. Alors que la régénération est un élément clé de la cicatrization et de l'adaptation des peuplements, les plantations sont également concernées par ces conditions changeantes menaçant leur réussite.

Dans ce contexte, il est important de considérer les avantages potentiels offerts par le mélange d'essences et par le maintien d'une ambiance forestière précieuse pour tamponner les effets du changement climatique.

L'intérêt pour la technique des plantations d'enrichissement<sup>2</sup> en sylviculture mélangée à couvert continu prend de l'ampleur. Déjà pratiquée dans le passé, des initiatives de plus en plus nombreuses employant cette technique voient le jour sur le territoire français ces dernières années selon des modalités variées.

Le projet **ENRICHIRR** (**EN**richissement : **R**éférences et **I**nitiatives face au **C**hangement climatique en sylviculture **IRR**égulière), retenu dans le cadre de l'appel à projet du RMT AFORCE<sup>3</sup> et également financé par la Région Occitanie et le Parc national des Cévennes, s'est focalisé sur ce sujet pour caractériser les tenants et les aboutissants de cette technique et faire le point sur les connaissances actuelles.

Coralie DE ROO et Loïc MOLINES - CRPF Occitanie  
Mickaël ELVIRA - ONF  
Éric LACOMBE - AgroParisTech

<sup>1</sup> Sylviculture mélangée à couvert continu : aussi désignée traditionnellement et dans les SRGS par les termes « sylviculture irrégulière », « traitement irrégulier ».

<sup>2</sup> « Plantation réalisée à faible densité ou avec un faible nombre de plants forestiers en vue d'améliorer la valeur ou la diversité d'un peuplement forestier existant » (Source : Vocabulaire forestier). La « faible densité » ou le « faible nombre de plants » sont définis par rapport à une densité ou nombre de plants d'une plantation en plein (généralement entre 1 100 et 1 600 plants par hectare).

<sup>3</sup> Réseau Mixte Technologique qui a pour objectif d'accompagner les forestiers dans l'adaptation des forêts au changement climatique, tout en renforçant les capacités d'atténuation de celles-ci.

## Les retours d'expérience, matériau de base du projet

Pour traiter ce sujet vaste et complexe, l'équipe projet composée du CRPF Occitanie, de l'ONF et d'AgroParisTech pouvait déployer deux stratégies différentes. Il était possible d'installer des dispositifs de suivis et s'inscrire dans une logique d'acquisition progressive de savoirs et savoir-faire. L'autre possibilité, privilégiée dans ce projet, était de s'appuyer, le plus possible, sur des retours d'expérience de gestionnaires forestiers privés et publics. Ainsi, divers réseaux de professionnels forestiers ont été sollicités pour connaître l'existence d'enrichissements réalisés :

- dans des secteurs de moyenne montagne (Massif Central mais aussi potentiellement les piémonts des Alpes et des Pyrénées ou encore les secteurs du Jura et des Vosges) ;
- au sein de peuplements gérés selon une sylviculture mélangée à couvert continu ;
- dont l'essence principale était du Hêtre, du Châtaignier, de l'Épicéa, du Sapin, du Douglas ou du Pin (sylvestre, laricio ou noir d'Autriche).

Ces critères étaient délibérément restreints afin de circonscrire le périmètre d'étude d'une durée de 16 mois.



Plant de Tilleul protégé de manière individuelle

Ce sont plus d'une soixantaine de chantiers d'enrichissements qui ont pu être ainsi identifiés en s'appuyant sur le bon vouloir des forestiers de partager leurs réalisations, leurs expériences ou encore leurs questionnements.

Une majorité d'initiatives a été concrétisée de 2021 à 2023, preuve s'il en est, de l'attrait récent et croissant des forestiers pour cette technique. Quelques sites bénéficiaient d'un recul de 5 à 15 ans et de très rares exemples ont été installés il y a plus de 15 ans. Ce mode opératoire, basé sur le volontariat des gestionnaires, n'a pas eu prétention à recenser l'ensemble des enrichissements réalisés sur le territoire d'étude mais plutôt à couvrir une diversité de situations et de mises en œuvre.

Après la collecte d'informations descriptives, 25 sites ont été finalement retenus et ont donné lieu à une investigation plus approfondie. Une phase terrain associée à des mesures concernant l'ambiance lumineuse, l'état du peuplement ou encore la vigueur des plants, a été réalisée. Plus important encore, un entretien très poussé a été mené avec chaque gestionnaire pour comprendre les objectifs qui ont motivé le projet, le choix de la technique employée, les arbitrages faits, les difficultés rencontrées ou encore pour déterminer le niveau de satisfaction du gestionnaire et du propriétaire.

Tous ces éléments de réponse ont permis de dresser un panel de points d'attention conditionnant la réussite d'un enrichissement et ont constitué la matière première valorisée ensuite par l'équipe projet. Les entretiens ont également confirmé l'intérêt de conduire le projet ENRICHIRR dans l'objectif de synthétiser les connaissances actuelles et d'essayer de formaliser des méthodes d'approche les plus efficaces possible. En effet, les rencontres avec des forestiers de différents horizons ont mis en avant la récurrence de certaines questions pour la conception des projets d'enrichissement ou encore leur mise en application.

## Une grande diversité de cas de figure

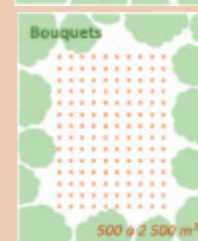
L'identification des enrichissements conduits sur le terrain par des forestiers privés et publics a permis de comprendre que cette technique pouvait être déclinée de manière très différente en fonction des peuplements initiaux, des objectifs recherchés, des moyens à disposition ou encore du temps que l'on se donne.

Il a ainsi été possible de découvrir des chantiers d'enrichissement mis en œuvre sous des formes très diverses : par plantation d'arbres dispersés, par nids, par petits ou grands placeaux, par bouquets ou encore sous couvert.

### Les trois modalités d'enrichissement les plus fréquemment rencontrées :



**La plantation par petits placeaux** de quelques dizaines de mètres carrés est utilisée dans l'objectif d'obtenir, à terme, une seule tige adulte par placeau, en limitant le nombre de plants installés (généralement entre 5 et 16 plants).



**La plantation par bouquets** entre 500 et 2 500 m<sup>2</sup> s'inscrit le plus souvent dans une démarche volontaire de renouvellement d'un peuplement dont l'état sanitaire se dégrade et où un important dépérissement est attendu à court ou moyen terme. Dans des trouées d'une surface jusqu'à 2 000 - 2 500 m<sup>2</sup>, les plants bénéficient encore de certains bienfaits de l'ambiance forestière.



**La plantation en plein sous couvert** est une technique généralement utilisée sous un peuplement initial composé d'essences au faible pouvoir ombrageant : principalement sous Pins, mais le Mélèze ou le Bouleau, voire le Chêne, s'y prêtent bien également.

Les raisons qui ont poussé les gestionnaires et les propriétaires à déployer la technique des enrichissements sont souvent multiples et complémentaires : compléter quantitativement et spatialement la régénération en place, diversifier le renouvellement pour favoriser l'adaptation du peuplement aux conditions climatiques futures ou encore améliorer, à terme, le potentiel économique de la parcelle.

En fonction des situations, le recours à l'enrichissement pour répondre à ces objectifs est plus ou moins pertinent. Diversifier et renouveler un peuplement d'Épicéas communs fortement dépérissant peut s'avérer être un pari risqué alors que compléter progressivement une régénération naturelle diffuse en introduisant de nouvelles essences paraît s'insérer, plus facilement, dans un schéma d'enrichissement.

Dans tous les cas, il est indispensable que le propriétaire et son gestionnaire définissent au préalable les attentes associées au projet ainsi que les possibilités de les atteindre par un enrichissement d'ampleur correspondant aux moyens humains et financiers disponibles pour sa mise en œuvre et son suivi.

## Une brochure technique pour compiler les réflexions et les points d'attention

Le projet ENRICHIRR a permis d'aboutir à la rédaction d'une brochure technique d'une soixantaine de pages intitulée : « **Les enrichissements en sylviculture mélangée à couvert continu** – Retours d'expérience de la conception à la réalisation ». Conçue non pas comme un guide de sylviculture avec une solution par cas de figure mais plutôt dans un esprit d'aide à la décision, la brochure attire l'attention des forestiers sur les points clés de conception d'un projet d'enrichissement. Quatre parties structurent le document.

### 1. Pertinence de la technique des enrichissements pour répondre aux problématiques forestières rencontrées

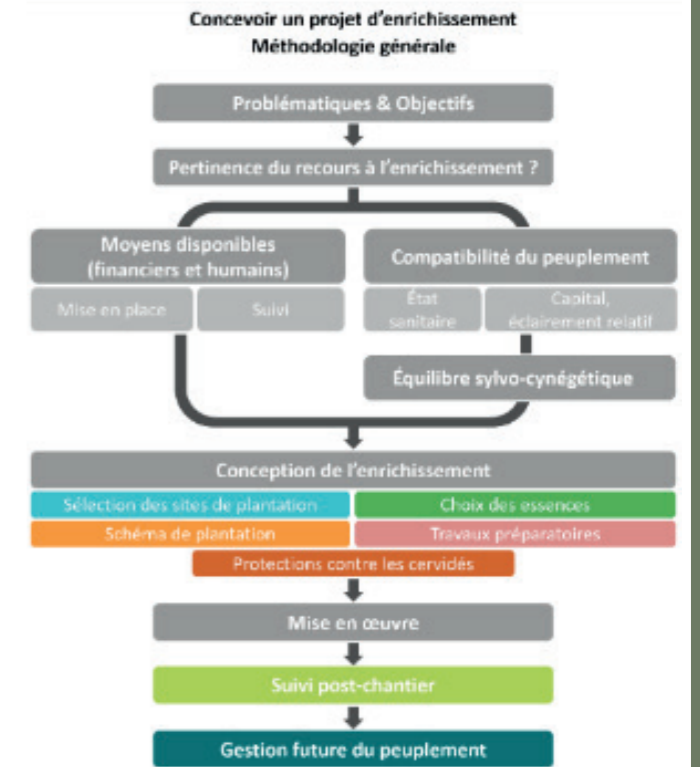
En reprenant les principaux objectifs qui motivent les forestiers à faire usage des enrichissements, cette partie évoque succinctement avantages et inconvénients de la technique en associant une dimension temporelle au projet, du court au long terme.

### 2. Réflexions et méthodologie générale pour préparer un projet d'enrichissement

Cette section focalise le forestier sur les points essentiels qu'il convient de valider lors de la conception d'un projet. Elle permet également d'établir une méthodologie générale.

### 3. Déclinaison thématique des points clés d'attention

La troisième partie détaille des aspects techniques comme l'identification des conditions lumineuses propices à la réussite des plantations ou la nécessité de repérer dans l'espace les sites d'enrichissement. Elle présente les choix possibles en termes de modalités de mise en œuvre, de préparation du sol et de méthodes de protection contre les dégâts de cervidés. Le besoin d'une vision globale et dynamique pour suivre et entretenir les plants tout en assurant la gestion du peuplement environnant est également mis en avant pour intégrer l'enrichissement dans un itinéraire global.



## 4. Études de cas

Ce dernier chapitre met en avant 3 exemples d'enrichissement conduits dans des contextes différents et au recul varié (de deux ans d'âge à plus de trente ans). Il présente également dans un tableau un panel de chantiers visités lors de l'étude pour que le lecteur perçoive le champ des possibles en fonction des situations rencontrées.

## Quelques enseignements principaux

La technique des enrichissements ressort comme étant intéressante à mettre en œuvre dans certaines situations et présente un avantage indéniable au niveau de la reprise des plants. En bénéficiant de l'ambiance forestière garante d'un abri vis-à-vis du vent et des fortes chaleurs, les jeunes plants, globalement très fragiles, sont protégés des conditions climatiques les plus contraignantes. À titre d'exemple, au cours de l'année 2022 caractérisée par sa chaleur et surtout sa sécheresse prononcée, alors que de nombreuses plantations en plein de l'année étaient affectées par une mortalité de près de 70-80 %, une plantation d'enrichissement dans un contexte similaire finissait l'année avec un taux de reprise de 95 %.

Cette technique rentre dans la panoplie des actions sylvicoles qui peuvent être déployées par les forestiers notamment dans une optique de diversification des essences ou de compléments de régénération. Pour des raisons logistiques ou financières (projet bénéficiant de subvention), il est parfois nécessaire de conduire les enrichissements en une seule opération de manière intense (en nombre de plants et de coût). **Cependant, cette technique s'intègre bien et même mieux, lorsque l'on en a la possibilité, dans une logique dynamique.** De manière régulière dans le temps,

par exemple après chaque éclaircie d'amélioration, une campagne de plantation de faible ampleur peut être conduite dans le peuplement. Les secteurs bénéficiant d'un apport de lumière par la coupe peuvent être valorisés avec le seul objectif de profiter des opportunités constatées en forêt.

Les enrichissements correspondent ainsi à un type de travaux qui peut être déployé autant de fois que nécessaire, permettant d'acquérir progressivement du recul sur la technique et les modalités employées.

Si cette méthode paraît séduisante et associée dans les esprits à un certain niveau de contrôle et de maîtrise par rapport à de la régénération naturelle (choix des essences implantées, du nombre, de la disposition, etc.). Elle est globalement associée à des exigences techniques assez fortes. Trois facteurs principaux de réussite ont été mis en avant par les retours d'expérience.

**Une bonne préparation technique.** Pour que l'enrichissement fonctionne, il est nécessaire que certains éléments aient été bien décrits, analysés et pris en compte (caractérisation de l'ambiance lumineuse du peuplement, adéquation des essences à la station et aux conditions de lumière, organisation du chantier, préparation de la plantation adaptée au sol et à la végétation présente, etc.). Dupliquer un modèle d'enrichissement sans l'adapter aux spécificités de la parcelle ou mal apprécier certains éléments techniques conduit souvent à l'échec.

**Un déséquilibre sylvo-cynégétique pas trop marqué.** L'impact du gibier est visible sur de nombreux chantiers visités. Les enrichissements sont globalement bien conçus et ont bien réussi mais en raison d'une pression trop forte des cervidés ou d'une sous-estimation de ce facteur par le gestionnaire, les jeunes plants se font abrutir ou froter. Les plants disséminés dans la parcelle sont très attractifs et très sensibles. L'investissement s'évapore à chaque consommation par les chevreuils ou les cerfs jusqu'à être réduit à néant dans certaines situations.

**L'évaluation, avec franchise, des moyens humains à disposition.** Cette technique assez fine repose sur un triptyque aux rôles clés et complémentaires : le propriétaire décideur et potentiellement en charge du suivi, le gestionnaire concepteur et en charge des conseils et de la maîtrise d'œuvre, les entrepreneurs de travaux forestiers qui doivent être investis et compétents. La défaillance d'un des maillons peut conduire à l'échec de l'enrichissement. Au-delà de la conception du projet qui doit être minutieuse, le suivi dans le temps doit focaliser les attentions. Pour accompagner les jeunes plants, il est parfois nécessaire de les dégager, de réajuster des protections, d'assurer des regarnis ou encore de maintenir le niveau de lumière nécessaire à leur croissance en travaillant le sous-étage ou en procédant à des coupes d'éclaircie dans le peuplement alentour.

Tous ces paramètres doivent être pris en considération pour pouvoir conduire avec réussite des plantations d'enrichissement dans le temps. C'est alors qu'elles pourront jouer tout leur rôle dans la diversification des peuplements et l'adaptation aux évolutions climatiques.

## Conclusion

La brochure « **Les enrichissements en sylviculture mélangée à couvert continu – Retours d'expérience de la conception à la réalisation** » constitue une première base facilitant l'appropriation de cette technique. En centralisant des réflexions, des expériences et des analyses de pratiques, elle permet aux forestiers d'éviter les écueils les plus courants. Le document apporte des éléments de méthodologie générale, à la fois pour définir la pertinence de l'enrichissement au regard des objectifs, mais aussi pour la conception technique et l'organisation des chantiers. Le travail réalisé a mis en avant l'existence d'une très grande variabilité de déclinaisons sous le terme « enrichissement ». Si certains aspects sont détaillés dans la brochure, **il convient de garder à l'esprit que chaque situation mérite une analyse particulière. C'est au forestier local, seul ou accompagné, de trouver les meilleurs ajustements pour prendre en compte les spécificités de chaque projet.**



**Pour aller plus loin, vous pouvez la télécharger sur le site internet du CNPF Occitanie à l'adresse suivante : <https://occitanie.cnpf.fr/enrichirr-enrichissements-en-sylviculture-melangee-couvert-continu>**

Il y a un peu plus de cinq ans, avec l'incendie de la cathédrale Notre-Dame de Paris, débutait une aventure marquante pour trois Chênes issus de la forêt de Campuzan dans les Hautes-Pyrénées. La réouverture du monument au public étant prévue le 8 décembre 2024, il semblait l'heure pour Parlons Forêts de vous conter cette histoire.

### La forêt de Campuzan, une propriété familiale à vocation patrimoniale

En 2015, Denis Barré et son épouse Odile envisagent l'acquisition d'un bien forestier car contrairement à l'agriculture ou la viticulture, la notion d'urgence y est très relative et il est possible de prendre le temps de la réflexion. En 2016, l'achat de la forêt se concrétise en famille avec Mathilde et Vincent les deux enfants. D'une surface de près de 210 hectares, ce bien constituait autrefois une partie de la forêt royale de Campuzan. Commence alors le long processus de gestion de la forêt composée principalement de Chênes, de Hêtres et de Bouleaux afin de lui redonner son lustre d'antan. Avec les conseils techniques du CRPF et de Frédéric Lejuez du cabinet Forêt Évolution, les premières opérations sont initiées. Les investissements (réfection des pistes et des places de dépôt) et les coupes conduites selon une sylviculture à couvert continu sont réalisés dans un esprit d'amélioration du patrimoine forestier dans ses différentes composantes : esthétiques, économiques, écologiques.

### Un fait déclencheur pour un destin singulier

Les 15 et 16 avril 2019, un incendie ravage la cathédrale Notre-Dame de Paris. Après l'émotion générale au niveau national et international, place à la mobilisation pour reconstruire l'édifice. Les forestiers privés et publics sont sollicités et dans un élan de solidarité s'engagent à fournir 1 200 Chênes provenant des quatre coins de la France pour participer à remonter la charpente de la cathédrale.

Frédéric Lejuez contacte Denis Barré pour savoir s'il serait prêt à offrir une pièce ou deux de sa forêt. Ni une ni deux, le don est validé.

**« Ça nous est tombé dessus et nous en sommes très fiers. Il y a de la satisfaction et de la fierté à contribuer à la reconstruction d'un monument mondialement connu. Notre réaction aurait cependant été la même si cela avait été pour l'église de Campuzan. »**

L'initiative est lancée. Les arbres sont marqués, abattus bénévolement par René Rouy, bûcheron quintuple champion de France de sa discipline.

Au final, trois billes de Chêne pédonculé sont sélectionnées pour « monter à la capitale ». La plus grosse mesure près de 9 mètres de long et 90 cm à 1,3 mètre de hauteur. Et signe du destin, cet arbre est né il y a près de 150 ans soit approximativement au moment où la flèche de la cathédrale imaginée par l'architecte Eugène Viollet-le-Duc fut achevée !

Le fil de l'histoire se poursuit avec un scieur haut-pyrénéen basé à moins de dix kilomètres de la forêt. C'est Philippe Abadie, scieur sur la commune de Galan qui œuvre à son tour avec générosité pour mettre à profit son savoir et participer à l'effort collectif.

### Une capacité de partage célébrée

Cette aventure globale, transcendée par l'importance de Notre-Dame de Paris dans l'esprit collectif, l'amour de la forêt, la foi a bien mis en avant les capacités de partage et de solidarité dont sont capables les acteurs de la filière forêt-bois.

Ces valeurs ont pu être mises en avant à l'occasion d'une cérémonie organisée sur la propriété de la famille Barré avec le concours du Maire de Campuzan M. Guy Fontan. En présence des acteurs clés de cette entreprise et d'élus locaux, Monseigneur Nicolas Brouwet, évêque de Tarbes et de Lourdes et le père Jean-Jacques Barrière ont béni les trois fûts initiant un chemin de spiritualité.

Grâce à la participation de ces différents maillons de la filière, les forestiers et les forêts de l'Occitanie ont contribué à rebâtir un monument majeur de la culture française. Une nouvelle preuve de l'importance de cet écosystème naturel et humain régional...



Loïc MOLINES – CRPF Occitanie  
avec l'appui de Denis BARRÉ, conseiller de centre CRPF Occitanie.

# Marché du bois en Occitanie : quelles tendances 2024 ?

Comme chaque année, Parlons Forêts fait le point sur les cours du bois et les tendances observées au moment des ventes en forêt privée et publique. Retour sur les faits marquants 2024.

Organisateur Lieu	Date (2024)	Volume proposé (m³)	Nombre moyen d'offres par lot	% invenus (%)	Prix moyen par essence (€/m³ sur pied)										
					Mélèze du Japon	Cèdre	Douglas	Épicéa commun	Sapin pectiné	Grandis	Hêtre	Pin marit	Pins à crochets	Autres Pins	
ONF Sud Massif Central	15/04	55 665	2	34	33		58	35	28			22			21
Experts Occitanie	17/05	58 665	3,8	10			55	43							21
ONF Sud Massif Central	28/05	159 400	3	20	32	41	58	36	37	31	28	36			26
ONF Pyrénées	04/06	153 656	1,6	48		46	70	42	31		27	30	20		
		<b>439 330</b>	<b>VOLUME TOTAL Ventes 1<sup>er</sup> semestre 2024</b>												

Organisateur Lieu	Date (2024)	Volume proposé (m³)	Nombre moyen d'offres par lot	% invenus (%)	Prix moyen par essence (€/m³ sur pied)											
					Mélèze du Japon	Cèdre	Douglas	Épicéa commun	Sapin pectiné	Grandis	Hêtre	Pin marit	Pins à crochets	Autres Pins	Chêne verts	
ONF Sud Massif Central	05/09	21 250	0,7	66												15
ONF Sud Massif Central	16/09	62 650	1	64				22	25		19	31			18	
Cosylva	27/09	12 000	3,6	0			84	54	59							
ONF Pyrénées	01/10	119 800	1,1	65			37		25		21		23	25		
ONF Sud Massif Central	08/10	70 260	2,1	37			54	32	37		20			22		
Experts Occitanie	19/11	38 460	3,4	10			66	45	43					28		
		<b>324 420</b>	<b>VOLUME TOTAL Ventes 2<sup>nd</sup> semestre 2024</b>													

L'analyse des ventes que nous effectuons porte en général sur des lots vendus en Occitanie ou dans les départements voisins. Nous prenons ainsi en compte les ventes publiques (ONF Pyrénées et Massif Central) et les ventes privées (ventes des experts forestiers d'Occitanie et Cosylva). Les calculs des prix moyens par essence se font uniquement sur les lots vendus en bloc et sur pied.

## Un premier semestre inquiétant, un second catastrophique (surtout en forêts publiques) :

Au premier semestre, les prix, même s'ils sont encore loin de ceux de 2021 et 2022, se tiennent à peu près :

Le Douglas se vend aux alentours des 60 €/m³, l'Épicéa commun 40 €/m³, le Sapin pectiné continue sa lente descente à 32 €/m³, le Hêtre se débat à 26 €/m³, et les Pins (pour lesquels les chiffres ne nous ont pas amenés à faire de distinction entre les Pins sylvestre, noir et laricio) se vendent aux alentours de 26 €/m³. Ce chiffre monte à 33 €/m³ pour le pin maritime et redescend à 20 €/m³ pour le Pin à crochets.

Le Cèdre de l'Atlas afficherait un prix de vente moyen à 45 €/m³ mais les lots sont trop peu nombreux pour garantir une solidité statistique.

La demande semble encore assez soutenue si on se réfère aux nombres d'offres par lot (entre 1,6 et 3 offres par lot en forêt publique - 3,8 offres par lot lors de la vente des experts) qui sont encore corrects même si ces chiffres reflètent une ambiance morose et un marché peu dynamique. La proportion d'invenus reste raisonnable malgré un maximum à 48 % pour la vente de l'ONF Pyrénées du 4 juin 2024. La vente des experts forestiers d'Occitanie se distingue avec seulement 10 % d'invenus (mais des prix de vente qui ne diffèrent pas tellement de ceux des ventes ONF).

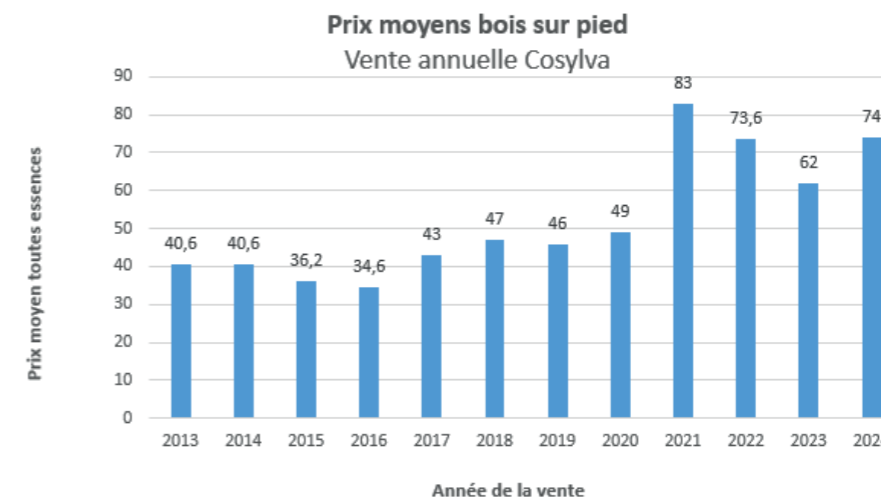
Mais que dire alors du second semestre où ces chiffres (nombre d'offres par lot, pourcentage d'invenus) confirment une situation inquiétante : 65 % d'invenus sur les trois grosses ventes ONF (200 000 m³) Pyrénées ou Massif Central des 5 et 16 septembre et du 1<sup>er</sup> octobre avec à peine une offre par lot !

Même si la dernière vente de l'ONF (sud Massif Central du 8 octobre) semble marquer un redressement avec 2 offres par lot et (seulement) 37 % d'invenus, que penser des prix de ces ventes publiques : 37 à 54 €/m³ pour le Douglas, 25 à 37 €/m³ pour le Sapin pectiné, 20 €/m³ pour le Hêtre et 18 à 25 €/m³ pour les pins !

**Les bois mieux vendus en forêt privée ?** On peut se poser la question au vu des résultats de la vente de Cosylva dans l'Aude fin septembre : 100 % des lots vendus - 3,6 offres par lot - Prix moyens par essence : 84 €/m³ pour le Douglas, 59 €/m³ pour le Sapin pectiné, 54 €/m³ pour l'Épicéa commun. Bien sûr, il ne faut pas comparer cette vente confidentielle de 12 000 m³ de bois triés sur le volet (et des lots correspondant

à des coupes définitives dans des conditions d'exploitation très faciles) aux 600 000 m³ vendus dans les ventes ONF auxquelles nous nous référons ici et qui comprennent le tout-venant dont des lots qui sont parfois des invendus de ventes précédentes, des coupes de sapin de montagne en futaie irrégulière, etc. (les sapins pectinés de la vente Cosylva sont des coupes définitives dans le relief peu accidenté de la Montagne noire).

Rien de comparable mais de vraies questions se posent à l'analyse de ces chiffres et finalement, si on met en regard cette année de vente Cosylva à celles des années précédentes, on pourrait penser que nous sommes revenus au niveau de 2022 :



Qu'en disent les experts forestiers de France ? Dans un bilan des ventes au niveau national pour le premier semestre (Ventes Groupées des coupes de bois, 1<sup>er</sup> semestre 2024, experts Forestiers de France, 23 pages), qui porte sur 25 ventes et 600 000 m³ (dont 460 000 de bois d'œuvre), ils déplorent, avant tout, une offre en baisse qu'ils attribuent aux menaces pesant sur l'évolution des dépérissements de nombreuses essences, et dans de nombreuses régions, aux conditions climatiques 2023 difficiles qui n'auraient pas incité les propriétaires à proposer des lots.

Ils constatent, cependant, que la demande du marché ne faiblit pas avec un nombre de soumissions par lot et une proportion de volume vendu élevés. Notamment pour le Douglas pour lequel 95 % du volume a trouvé preneur en séance, et pour lequel les lots ont reçu en moyenne 5,28 soumissions.

Pour l'Épicéa commun, plus de la moitié du volume mis en vente provient de notre région « dans laquelle les scolytes ont fait leur apparition » et où « les bons prix enregistrés ces dernières saisons de vente ont incité les propriétaires et gestionnaires à anticiper les coupes avant de devoir récolter les bois secs et dévalorisés. Les prix de vente restent fermes, à environ 55 €/m³ pour des bois de 0,5 à 1 m³ de volume unitaire, catégorie dominante lors de ce semestre ».

Pour le Sapin pectiné, le constat des experts forestiers rejoint le nôtre avec « des stocks importants de bois sur pied pour les scieries suite aux dépérissements, et un marché de la construction qui impacte les débouchés » ce qui aboutit à une « demande qui n'est pas au rendez-vous avec une proportion de volume vendu en séance de seulement 61 % ». Finalement, les acheteurs pour cette essence s'intéressent aux lots « sans trop de difficultés d'exploitation » pour offrir un prix moyen de 48 € qui est dans la moyenne des cours constatés depuis plus de 8 ans.

La dernière vente des experts le 19/11 s'est réalisée dans un contexte économique incertain associé à un manque de lisibilité en termes de marchés et de débouchés dans les semaines et mois à venir. Malgré cette ambiance les résultats obtenus ont été assez bons avec seulement 10 % d'invenus en volume et un nombre d'offres moyen par lot de 3,4. Comme souvent, des différences ont été constatées en fonction des lots et des territoires mais les prix obtenus sont corrects dans l'ensemble. Même s'ils n'obtiennent pas des prix records, les Douglas, majoritaires dans cette vente (53 % du volume du catalogue) ont globalement trouvé preneurs pour un prix moyen de 66 €/m³. À noter que les pins ont tiré leur épingle du jeu avec un prix moyen de 28 €/m³.

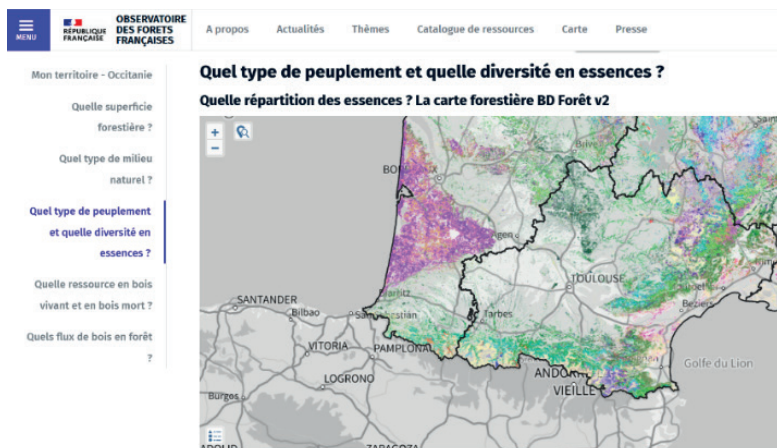
### En conclusion

- **Un marché des bois morose, dans lequel le Douglas tire son épingle du jeu** au même titre que les essences dont la ressource s'épuise (Épicéa commun mais aussi Épicéa de Sitka, ou encore Peuplier et Frêne dont nous n'avons pas parlé dans cet article). Les conditions d'exploitation semblent également jouer un rôle important dans ce contexte difficile et impactent négativement les essences de montagne.
- **Une inquiétude : Le prix du Sapin de montagne toujours en baisse...**  
Le Sapin pectiné de montagne, longtemps roi de nos forêts pyrénéennes, subit une baisse inexorable de son prix de vente. Ces prix bas sont le reflet des stocks élevés pour une essence qui a de moins en moins la côte face au Douglas en qualité charpente, associés à une offre importante issue des récoltes sanitaires, souvent commercialisées par vente de gré à gré.

Alors que la sapinière souffre du changement climatique, ses bois sont de plus en plus difficiles à vendre. C'est un vrai problème pour les propriétaires et gestionnaires de ces forêts de montagne auquel s'ajoute la difficulté à trouver de la main-d'œuvre qualifiée capable d'exploiter manuellement ces forêts traitées en futaie irrégulière.

Jean-Christophe CHABALIER, CRPF Occitanie

## L'Observatoire des forêts françaises : une mine d'informations



En complément des bilans annuels de l'IGN, l'Observatoire des forêts françaises a été créé par 7 partenaires de la filière forêt-bois. Sur le site internet "Les forêts de mon territoire", il est désormais possible de sélectionner le territoire de votre choix (région naturelle, région administrative, département, etc.) et d'obtenir sa fiche descriptive contenant des résultats commentés, chiffrés, illustrés et cartographiés.

Les informations disponibles sont très riches. Il est ainsi possible de savoir sur la surface boisée du territoire étudié, la représentation des conifères et des feuillus, les volumes disponibles, les niveaux de prélèvements ou encore de disposer d'indicateurs relatifs à la croissance ou au bois mort.

À découvrir sur :

le site internet [foret.ign.fr](http://foret.ign.fr) rubrique **Les forêts de mon territoire**.

## Un forestier passionné, un serviteur dévoué de la forêt privée, un grand président de Syndicat, un administrateur fondateur du CRPF nous a quittés.



**Monsieur Franck NOUGUIER**, s'est éteint dans sa 103<sup>e</sup> année. Il a été administrateur fondateur du CRPF Languedoc-Roussillon où il a effectué plusieurs mandats jusqu'en 1992. Président du Groupement de Vulgarisation Forestière Gardois depuis la fin des années 60, il a été élu président du Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs du Gard de 1974 à 1992.

Alors qu'il avait commencé sa carrière comme pépiniériste forestier, Franck NOUGUIER, s'étant trouvé dégagé des multiples occupations que ses fonctions d'élu d'organisations professionnelles lui occasionnaient, a pu satisfaire une envie qui le taraudait depuis pas mal de temps : monter un banc de scie ! Et il a éprouvé un immense bonheur à débiter en planches, chevrons et poutres les Douglas qu'il avait contribué à faire planter dans le GF de Roquedur, dont il a assuré, de main de maître, la gestion sylvicole. D'ailleurs, sous gérance aujourd'hui de son fils Jean-Marc, le GF de Roquedur demeure toujours une référence parmi les nombreux boisements cévenols de la période FFN.

Chez Franck NOUGUIER, une idée n'attendait pas l'autre. La créativité, le bousculement des normes, le dépassement de ses zones de confort, étaient son quotidien. Parmi ses réussites ayant eu le plus fort retentissement, il faut indéniablement retenir la création de la première association syndicale de travaux forestiers de France et l'invention des travaux pour propre compte, une grande première en France également.

C'était un grand passionné de la forêt, de la graine à la planche, mais il aimait aussi partager ses observations, ses lectures et transmettre...

Pour cela, mais pas que, beaucoup de respect et un immense merci Monsieur NOUGUIER !